



**PRÉFET  
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction du Cabinet**

Angers, le 25 février 2021

Monsieur le Président,

Vous aviez souhaité me faire part des difficultés rencontrées par Monsieur Jean-Louis CAMUZAT, Président national de l'Association des vétérans des essais nucléaires afin de disposer d'informations relatives à l'attribution de la médaille de la Défense nationale, avec une agrafe de spécialité « essais nucléaires ».

J'ai le plaisir de vous informer que le décret créant cette nouvelle agrafe et son arrêté d'application sont parus au journal officiel du 30 janvier dernier.

Ainsi que Madame la Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées s'y était engagée, tous les personnels militaires et civils relevant du ministère des Armées et du commissariat à l'énergie atomique, toutes les sociétés et groupes industriels associés qui ont œuvré à la mise au point de l'arsenal nucléaire militaire, pourront recevoir ce témoignage de reconnaissance de la Nation.

La médaille de la défense nationale, agrafe « essais nucléaires » sera attribuée aux personnes qui justifient, par tout moyen, avoir participé de manière effective aux missions liées au développement de la force de dissuasion nucléaire, dans les zones et durant les périodes définies à l'article 2 de la loi n° 2010-2 du 5 janvier 2010 relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français, c'est-à-dire sur les sites d'expérimentation, dans le Sahara algérien, entre 1960 et 1967, et en Polynésie française, entre 1966 et 1998.

D'ores et déjà, les personnes concernées peuvent adresser leur demande à la direction des ressources humaines du ministère de la Défense - 60 boulevard du Général Martial Valin - CS 21623 75509 Paris Cedex 15, chargée de l'instruction des dossiers.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

LE PREFET

  
Pierre ORY

**Monsieur Gérard MAILLARD**  
**Président de l'Association des vétérans**  
**des essais nucléaires de Maine-et-Loire**  
Le Bois aux Geais  
49240 SEICHES SUR LE LOIR